

ce moment messieurs Daly et Wakefield voulurent se lever pour empêcher Mr. Lafontaine de donner des explications croyant que telle était son intention; ils furent interrompus par de vifs rappels, à l'ordre. Mr. Lafontaine dit alors que sous peu de jours il donnerait l'explication de leurs raisons pour agir ainsi, et que la chambre ne pourra qu'approuver leurs motifs.

On parla à Kingsin d'une prorogation et même d'une dissolution !
On a remarqué que Mr. Neilson n'était pas à sa place et les soupçons étaient qu'il ferait partie du nouvel ordre de choses. Qui peut prédire à quoi tout cela pourra conduire? Nopi soimmes bien sorcier; mais nous ne l'essaierons pas.

Pauvre Canada! Pauvres Canadiens! vous voilà donc aussi reculés qu'il y a un an, qu'il y a deux, trois, six ans! et pourtant bien des louis ont été sacrifiés "pour le meilleur gouvernement de la Province" comme il est dit dans les documents officiels! Si ces résignations importantes ont pour résultat de montrer seulement que le sort du pays, même avec un gouvernement responsable, doit dépendre des idées privées d'un gouverneur, nous n'en sommes en affligeons; si au contraire, elles pouvaient achever de démontrer ce que nous avons toujours prêché que la marche tranquille et efficace des affaires avec des hommes comme les Hauts-Canadiens est chose impossible, alors nous nous en rejouirons.

D'ici à quelques jours il faut s'attendre à bien des conjectures; en voici déjà. Selon quelques uns un nouveau ministère serait formé sous peu, ayant à sa tête Messrs. Draper et Wakefield; selon d'autres Messieurs Catwright, Sherwood, MacNab, Daly, et Draper formeraient la nouvelle administration. Ceux qui sont les plus prodigieux envers le Bas-Canada lui donnent avec des torques renforcés pour le Haut-Canada, Messieurs Caron, Viger, Black, Wakefield et Daly pour le Bas, c'est-à-dire 2 canadiens-français contre 12 anglais, irlandais, écossais....! Bah! Bah! Bah! tout ça est absurde! Et cette chère loi d'éducation, la voilà donc ajournée!

A Bas l'Union! dig don! don! don! dig, don! dig, don! sonnez le tocsin! Hourra pour le rappel! Tous vos replâtrages, vos emplâtres, vos tâtonnements; c'est de l'onguent miton-mitaine. Il y a long-tems que nous le disons!

SUITE DE L'ÉPIQUE DE SIR CHS. METCALFE A LORD STANLEY.

Non, non, je ne suis pas d'humeur à me laisser périr vulgairement au fond des forêts du Canada, comme un simple Thomson, comme un pauvre Bagot. Vous savez que je suis venu dans ce pays-ci en amateur, uniquement pour ma distraction particulière; mais au double le plaisir quand il peut coûter la vie. Mes prédécesseurs étaient venus chercher dans ces infortunées contrées les moyens de rapiner leurs fortunes et garnir si cela se pouvait leur gousset; ce cher Bagot avait une nombreuse famille, de haute naissance, aimant la dépense; l'étalage, et passait son temps à satisfaire ces petits goûts aristocratiques; une chose qui m'a toujours surpris c'est de savoir comment il a pu faire pour se retirer pauvre du service diplomatique après des années d'ambassades et de missions étrangères; c'est un fait inoui; le cher homme n'était pas de ce siècle; il avait à n'en pas douter, quelques vertus cachées, quelque secret désintéressement; car les subides, les frais de voyages, les dépenses de bureau, de représentation, les frais de corruptions, salaires d'espions, honoraires de sous-employés et cette kyrielle d'items qui accompagnent ordinairement les mémoires de ces sortes d'employés et que nos ministres paient en fermant les yeux, parcequ'il ont besoin de la même indulgence; tout cela en un mot l'eût pu mettre en état de se dorer le bout des oreilles; mais comme je vous l'ai dit, il y avait chez lui vice capital; il avait probablement de la conscience. Je n'en dirai pas autant de Sydenham, s'il avait grand siff. d'argent ce n'est pas parcequ'il n'en avait pas; c'était un spéculateur qui aimait la richesse non point tant pour les plaisirs qu'elles procurent, mais par la satisfaction qu'il éprouvait à les acquérir par son adresse; il était comme ce voleur américain, dont on a parlé il y a quelques années, qui déclara en plein tribunal, que souvent il jeta au feu, à la rivière ou distribua fréquemment aux pauvres l'argent qu'il avait escroqué au péril de sa vie et qu'il offrit de rendre constamment ce qu'il déroberait pourvu qu'on lui permit l'agréable occupation de le voler. Sydenham était comme ça; à l'exception qu'il ne rendait rien, ne